



PÔLE CÉNOTOURISTIQUE VIAVINO

Saint-Christol (34)



ARCHITECTE ATELIER PHILIPPE MADEC (75)
 ENTREPRISE BOIS STRUCTURES BOIS - COUVERTURE (34)
 MAÎTRE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUNEL (34)
 BUREAUX D'ÉTUDES STRUCTURE BET 3B (82), MC PRO (75)
 BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES TRIBU (75)

SURFACE SHON 1 231 m² ■ COÛT TOTAL 4 214 600 € HT ■ COÛT DU LOT BOIS 980 069 € HT

Pour valoriser la qualité des produits viticoles du pays de Lunel, entre Nîmes et Montpellier, le projet du pôle cénotouristique Viavino propose une programmation riche autour du vin : accueil, dégustation, exposition, restaurant, jardin ampélographique, promenade... La célébration de la civilisation du vin passe dans ce projet par la reconnaissance de la valeur fondatrice des conditions rurales et par leur expression dans une architecture « Low Tech », pierre locale, terre damée et bois. Par un dispositif technique simple, inspiré de la charpente agricole, Viavino met en œuvre une variation de dispositions spatiales et techniques en vue de créer un cadre de vie agréable : matériaux sains, omniprésence de lumière naturelle, protection solaire extérieure, ventilation naturelle et inertie pour le confort d'été. Le projet produit une ruralité durable du Sud. Plutôt que de technologie sophistiquée, il s'appuie sur des dispositifs économiques et populaires ; la simplicité de la facture des volumes s'adosse ici à une mise en œuvre à la fois forte et rassérénée des matériaux naturels, écologiques, et locaux. Ajouté à la performance du bâti, l'appel aux énergies renouvelables (chaufferie bois, puits canadiens, énergie solaire) permet d'atteindre un niveau de performance « énergie positive ».



© Communauté de Communes du Pays de Lunel - Co production